

A Tinténiac, le 6 mai 2019

Le Principal-Adjoint

aux

Parents d'élèves de CM2 devant scolariser leur enfant en 6^{ème} dans le public en 2019-2020

Le Principal-Adjoint
H. FOUIDEN

Madame, Monsieur,

Nous organisons, **mardi 28 mai**, une « **Journée au collège** » pour les élèves de CM2 devant intégrer le collège Théophile Briant à la rentrée prochaine. Cette journée s'adresse aussi aux élèves ayant fait une demande de classe SEGPA, et à tous les élèves ayant demandé une dérogation vers un établissement public. Nous ne pouvons pas proposer cette journée, pour une simple question d'effectif, aux élèves se destinant à intégrer les collèges privés. Ces derniers seront donc accueillis dans leurs écoles primaires respectives.

Horaires et transport : la journée des élèves se déroule à partir de 8 h 30 (*accueil spécifique, dans la cour du collège, par la Vie Scolaire*) et se termine à 17 h 00. Les parents amènent et récupèrent leurs enfants au collège, par l'entrée située rue du Haut Champ. Nous vous incitons donc à vous organiser au mieux pour un covoiturage à l'occasion de cette journée et à ne pas utiliser le parking du pôle médical situé en face du collège.

Repas : le repas, d'un coût de **3,75 €**, sera facturé aux écoles qui se chargeront de collecter cette somme auprès de chaque élève. Un chèque global, par école, sera remis au service Gestion du collège le 28 mai.

Affaires scolaires : il s'agit bien d'une « immersion » en classe de sixième, vos enfants doivent donc venir avec quelques affaires pour prendre des notes (feuilles ou cahier, stylos, crayons, compas et équerre...).

La date de rentrée scolaire est prévue le **lundi 2 septembre 2019** pour les élèves de sixième.

Dans l'attente du plaisir de vous recevoir dans notre collège, je vous prie d'agréer, de la part de toute l'équipe, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Le Principal-Adjoint

H. FOUIDEN

